

Séance du : 10 avril 2025

n° 12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 18 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Associatif et Culturel de Labastide d'Anjou, sous la présidence du premier Vice-Président Mr Christian PORTET.

Mr Serge BARTHES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :**Délégués titulaires :**

Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Christian CAMINADE, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Philippe GREFFIER, Olivier GUERRA, Laurent HOURQUET, Olivier JULLIN, Marius MILHES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA.

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Philippe HEDIN, Gérard LAVIGNE, RAMONDA Hervé.

En exercice : 63

Présents : 32

Avait donné pouvoir :

Serge KONDRYSZYN à Serge BARTHES, Jean LAGOUTTE à Michel FERRET, Patricia MALMAISON à Christian PORTET.

Nombre de voix : 35

Excusés :

Philippe BARBASTE, Jacques DANJOU, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Christian LAGENTE, Marie-France LOISEL, Daniel RUFFAT, Serge SERRANO.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-031-200050938-20250410-12_2025-BF

Objet : Approbation du Compte administratif 2024 du GAL des Terroirs du Lauragais

En application de l'Article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de prononcer l'arrêt des comptes de l'exercice précédent en votant le Compte Administratif.

Conformément à l'Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Vice-Président cède la parole à M. François DEMANGEOT, rapporteur du budget.

M. François DEMANGEOT expose les éléments suivants :

- Le Budget Primitif 2024 a été voté le 28 mars 2024 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 365 064,76 € en section de fonctionnement et à 3 535,93 € en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion présenté par le comptable public, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2024 de - 179 612,60 € du fait du non perçu des subventions Leader.

Investissement :

Dépenses

Prévu :	3 535,93
Réalisé :	1 335,93
Reste à réaliser :	0,00

Recettes

Prévu :	3 535,93
Réalisé :	1 343,48
Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement :

Dépenses

Prévu :	365 064,76
Réalisé :	350 888,95

Recettes

Prévu :	365 064,76
Réalisé :	171 268,80

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	7,55
Fonctionnement :	- 179 620,15
Résultat global :	- 179 612,60

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-031-200050938-20250410-12_2025-BF

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,
Mr le Vice-Président s'étant retiré du vote en quittant la salle,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Labastide d'Anjou, le 10 avril 2025

Pour le Président empêché
Le Vice-Président



Christian PORTET

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-031-200050938-20250410-12_2025-BF